

Hommage au professeur Roger Comtois

Le professeur émérite Roger Comtois est décédé le 7 février dernier à l'âge de 91 ans. Il a fait ses études classiques au Collège Bourget de Rigaud et des stages au Saint Michael's College de Toronto et à l'École normale Jacques-Cartier de Montréal. Il obtient sa licence en droit de l'Université de Montréal en 1946 et son doctorat en droit de l'Université d'Ottawa en 1963.

Il entreprend sa carrière de professeur en 1948. Il est l'un des premiers professeurs de carrière à la faculté. Il y enseigne pendant 36 ans, soit jusqu'en 1984 alors qu'il met un terme à ce qu'il qualifiait lui-même de « la plus belle des carrières : l'enseignement du droit ». L'Université de Montréal lui décerne le titre de « professeur émérite » lors de sa retraite en 1984. M. Comtois est un professeur dévoué à ses étudiants et sa bonne humeur est communicative.



L'implication du professeur Comtois à la faculté ne se limite pas à l'enseignement : il en est le secrétaire de 1961 à 1970 et le doyen de 1976 à 1980. Au moment de sa nomination comme doyen par le Conseil de l'Université, le notaire Comtois raconte que trois collègues s'étaient succédés au décanat dans le six années antérieures. Aucun d'eux n'avait accompli le mandat ordinaire de quatre ans. Cette situation n'effraie pas M. Comtois qui complète son décanat en dirigeant la faculté avec doigté et intelligence. Le juge Pierre Béliveau de la Cour supérieure, anciennement professeur à la Faculté, le qualifie de « doyen pacificateur », apprécié et respecté de tous, d'une grande intégrité et d'une générosité

remarquable.

Le doyen Comtois contribue aussi à positionner la Faculté sur le plan international, par exemple, en initiant le programme d'échanges avec l'Université de Poitiers où il sera professeur invité. Il fut un pionnier de son époque. Aujourd'hui, la Faculté offre à ses étudiantes et étudiants des programmes d'échanges dans plus d'une dizaine d'universités à travers le monde, sur tous les continents.

Roger Comtois, même à la retraite, continue de s'impliquer dans les affaires universitaires. Ainsi, il dépose et enregistre au Bureau du protonotaire du district de Montréal, le 20 juin 1985, la déclaration relative à la fondation de l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM). Il en a été membre de son conseil d'administration (1987-1988) et son vice-président de 1988 à mai 1995.

Malgré ses lourdes tâches à la faculté, M. Comtois est très actif au sein de la Chambre des notaires du Québec. Il est membre du Bureau de cet ordre de 1951 à 1966 et en est le président de 1966 à 1969. La transmission de la science juridique est une préoccupation constante chez Roger Comtois. Ainsi, il dirige la Revue du notariat, la plus vieille revue juridique du Québec, pendant 42 ans, de 1955 à 1998.

Le notaire Comtois joue aussi un rôle de premier plan dans l'évolution de la législation québécoise, notamment en ce qui a trait à la réforme du droit des régimes matrimoniaux et de la copropriété divise. On le surnomme le « père de la société d'acquêts » et on le dit l'auteur de la toute première déclaration de copropriété à Montréal.

Roger Comtois a exercé la profession de notaire de 1946 à 2004. Il a été un juriste profondément humain et chaleureux, l'âme de la faculté pendant tant d'années, l'inspiration de tant de générations de notaires et le maître à penser du notariat. Il est l'un des bâtisseurs du notariat moderne.

Roger Comtois a déjà écrit : « l'enseignement, l'écriture, l'exercice de la profession m'ont procuré une très grande satisfaction. J'ai aimé ma carrière ».

Me Sylvie Berthold, notaire
Coordonnatrice des études notariales
Faculté de droit